

Atelier 8 : Espaces Culturels Ouverts

29/09/08, Lido

Intervenants :

N. BELLOUBET, adjointe à la culture,

A. CRAYSSAC, adjointe à la jeunesse et aux activités socioculturelles,

C. LEREVEREND, attachée au cabinet du maire,

G. MARTINEZ, la *Grainerie*

M. POMAR, *Lieu Commun*

C. TORRENT, *MJC Empalot*

F. ROUGEMONT :

Bonsoir à tous, voici juste quelques mots pour vous accueillir au *Lido*, l'Ecole de Cirque de Toulouse. Le *Lido* est un lieu ouvert, un lieu de vie où 500 amateurs et professionnels travaillent jours et nuits. C'est également un lieu ouvert sur les projets puisqu'en parallèle à la pratique amateur, nous développons une formation professionnelle en partenariat avec la *Grainerie*. C'est également une structure ouverte sur l'international puisque des projets sont développés à l'échelle européenne. Nous accueillons enfin des étudiants qui viennent du monde entier. Les assises de la culture offrent une belle occasion pour venir découvrir ce lieu. Merci à tous d'être là ce soir.

C. LEREVEREND :

Pour rappel, le thème de ce soir est : « *les espaces culturels ouverts* ». Autour de N. BELLOUBET, sont présents A. CRAYSSAC, adjointe à la jeunesse et aux activités socioculturelles, G. MARTINEZ de la *Grainerie*, C. TORRENT de la *MJC Empalot* et M. POMAR du *Lieu Commun*.

Comme à notre habitude, voici quelques questions qui vont permettre de cadrer le débat :

- Comment ouvrir les lieux culturels tant aux habitants qu'aux professionnels ?
- Comment désacraliser les lieux culturels ?
- Comment faire de ces lieux des espaces vivants, conviviaux et intégrés dans la ville ?
- Comment ouvrir l'existant aux équipes locales ?
- Quelle est enfin la place des Nouveaux Territoires de l'Art (NTA) dans cette problématique ?

N. BELLOUBET :

Bonsoir à vous tous et merci au Lido de nous accueillir dans cet endroit vraiment superbe. Avant de rentrer dans le vif du sujet, je voudrais revenir sur quelques rumeurs qui m'ont été rapportées. Contrairement à ce que certains peuvent penser, le projet culturel de la ville de Toulouse n'est pas encore écrit au jour d'aujourd'hui. L'ensemble des Lundis de la Culture et des réunions techniques commence à faire apparaître quelques lignes fortes. Comment allons-nous architecturer le projet culturel de la ville de Toulouse ? Il y a peut-être quatre axes qui pourraient servir de fil directeur. Ils

tourneraient autour de l'idée d'inscrire la culture dans un développement urbain mieux équilibré. Cet objectif renvoie aux problématiques évoquées à de multiples reprises : le maillage du territoire par les équipements culturels, l'ouverture des lieux culturels, la question des passerelles entre un certains nombres d'institutions et d'associations, la question culturelle comme axe d'une nouvelle conception de la ville.

Voici quatre axes qui pourraient structurer le projet culturel :

- 1) La culture dans un développement urbain mieux équilibré ;
- 2) La nécessité de faire de Toulouse une métropole culturelle (valorisation du patrimoine et de la transmission de la mémoire, nécessité de l'encouragement à la mutualisation et à la transversalité, soutien à l'exigence artistique et au rayonnement international de Toulouse) ;
- 3) Faire partager l'envie de culture à tous les toulousains en améliorant l'accès à l'offre (création de parcours culturels pour les élèves et les étudiants, développement de la politique des publics, de la culture scientifique et technique) ;
- 4) L'emploi culturel : c'est une question difficile car elle n'est pas du seul ressorts de la municipalité. Un travail pourrait être accompli dans le domaine de la formation, de la création, de la diffusion et de la structuration des filières autour de ces thématiques.

La thématique d'aujourd'hui répond à une promesse engagée lors de la campagne municipale de P. COHEN qui était de promouvoir la culture pour tous et par tous. Les lieux culturels doivent devenir des lieux d'accueil, des lieux vivants, des lieux désacralisés... des lieux de vie partagée où les habitants puissent venir chercher de l'information et de la convivialité. Ce sont des enjeux importants qui ne pourront être traités de manière uniforme et univoque. Les lieux doivent être également ouverts aux professionnels. Il est indispensable de répondre à ce constat : les professionnels manquent de lieux de création, de recherche et de diffusion. Une réflexion sera engagée sur cette construction de nouveaux lieux. Nous devons également nous interroger sur un meilleur partage des lieux municipaux existants, sur leur mutualisation et sur la mise en commun d'un certain nombre de plateaux techniques. Les NTA feront également l'objet d'une attention particulière. Comment répondre à ce type de demande en intégrant à la fois la dimension collective de ces initiatives et leur originalité ? Comment pouvons-nous nous inspirer des expériences en cours en croisant les enjeux liés aux pratiques des artistes et ceux liés à l'accessibilité de ces lieux culturels ?

A. CRAYSSAC :

Les espaces culturels ouverts posent la question de l'élargissement des publics et de leur adaptation à l'évolution constante des propositions culturelles. Je suis très satisfaite de pouvoir intervenir sur ce thème qui va me permettre d'évoquer ce soir le rapport entre la culture et le socioculturel.

Nous sommes nombreux à nous accorder sur le constat que la culture est bien une dimension fondamentale de l'humanité. C'est par la culture que se joue la construction de soi et l'affirmation du lien avec l'autre. La question culturelle est traversée par un enjeu de justice sociale. En tant qu'élus, il est de notre devoir de se saisir de ces questions. Le partage de la culture par le plus grand nombre est un objectif fortement soutenu par l'équipe municipale. Les politiques de valorisation du patrimoine et de développement d'infrastructures, menées jusqu'à présent, n'ont pas eu d'effets

immédiats sur l'élargissement des publics. Il est donc nécessaire de mener en parallèle deux politiques : une politique de l'offre culturelle et une politique de la demande culturelle en direction du public. La définition d'une politique de la demande culturelle nécessite une réflexion sur les conditions d'accueil et sur la participation des populations les plus éloignées de la culture. Nous disposons d'un certain nombre de leviers pour travailler sur ces questions : la convivialité, l'information, la communication, la diversité culturelle, le respect de cette diversité et de l'interculturalité.

A l'heure actuelle, le temps libre représente en moyenne 60% du quotidien d'un français. Seulement 10% est consacré au travail. Ces chiffres montrent à quel point l'offre culturelle est essentielle : le travail ne peut être à lui seul l'élément structurant de l'être et de la personne. Comme l'a souvent dit J-B. CARASSO « *tout n'est pas dans le tout* »... Je rajouterais pour ma part « tout a à voir avec tout » : la culture est liée au sport, aux loisirs, aux questions de citoyenneté et à la façon de structurer harmonieusement cet espace du temps libre qui devient aussi important dans notre société.

Je crois que l'on a trop souvent tendance à opposer le culturel du socioculturel. Que dire alors du *Lido*, du centre culturel *Alban Minville*, du centre culturel *Bellegarde*, etc. ? Ne sont-ils pas des lieux de culture à part entière ? Le socioculturel s'articule autour de trois concepts fondamentaux : la médiation, la proximité et la pratique amateur. Je crois qu'il serait bien plus opportun de penser ces problématiques en complémentarité et en projet partagé. Comment faire interagir la création et la médiation ? Comment favoriser le passage du stade « amateur de culture » à celui du « pratiquant amateur » ? Comment faire avancer ensemble culture de proximité et culture de qualité ?

Je voudrais enfin terminer mon propos en saluant le *Lido*, une structure emblématique qui s'inscrit au cœur des problématiques de ce soir liées à l'ouverture des espaces culturels. En effet, cette structure a toujours posé ce questionnement au cœur de sa démarche : c'est un lieu en mouvement qui dépasse les cloisonnements. Le *Lido* parvient à conjuguer professionnalisation et pratique amateur d'une part, création et formation d'autre part.

La mobilisation des acteurs culturels, présents chaque lundi soir, nous laisse penser que, ensemble, nous arriverons à relever ce défi de l'ouverture des structures culturelles et donc du développement des structures culturelles.

G. MARTINEZ :

Bonsoir, je tiens également à introduire mon propos en saluant le *Lido*, une structure qui propose une formation professionnelle sans laquelle la *Grainerie* n'aurait jamais existé. En effet, c'est en 1997 que la première *Grainerie* alternative a été créée à l'initiative de jeunes artistes formés au *Lido* et en quête de nouveaux espaces de travail. Plusieurs équipes, comme celle de l'*Agit*, se sont regroupées pour monter sans aucun argent public des cloisons avec des caisses d'airbus. Cette initiative a permis jusqu'en 2002-2003, de développer des projets et d'accueillir entre autres les équipes passées par le *Lido*.

La *Grainerie* est localisée à Balma, je tiens à remercier la mairie de Toulouse d'avoir invité un voisin à participer au débat de ce soir. Nous avons à réfléchir ensemble au projet culturel de la ville de Toulouse mais également à ce que sera la culture à l'échelle du Grand Toulouse et de l'agglomération Toulousaine. Ce sont des enjeux importants dont tout le monde a conscience et qui ne sont pas à négliger.

La *Grainerie* est un espace qui sert à l'entraînement, la création et la diffusion de travaux en cours d'élaboration. La configuration de ce lieu a évolué à plusieurs reprises. Dans un

an et demi, un établissement lourd impulsé par le Grand Toulouse et l'ensemble des collectivités, arrivera en fonction. Ce dernier sera composé de 7 à 8 espaces de création et d'entraînement qui s'étendront sur une parcelle de plus 10 000 mètres carrés. La *Grainerie* est une structure qui rayonne sur le territoire de la commune de Balma, sur le Grand Toulouse, sur Midi-Pyrénées, à Avignon et à l'échelle de l'euro-région puisque nous travaillons sur un projet transfrontalier.

En quoi la *Grainerie* est-elle un territoire partagé ? Elle est un espace partagé dans la mesure où ce sont des compagnies qui ont créé ce lieu en s'associant et en accueillant progressivement de nouvelles équipes. La *Grainerie* comprend des espaces de bureau, de stockage, de campement, de parking, de fabrication. Les équipes résidentes ne sont pas toutes issues du cirque, elles sont présentes au quotidien et font parties de la vie première de ce lieu. Nous avons un conseil d'administration dans lequel les équipes permanentes ont toutes une voix. Tous les espaces de travail sont en rotation permanente, ce fonctionnement permet d'accueillir de nombreuses équipes.

Certaines personnes comparent ce type de lieu à des « garages ». J'aimerais revenir sur cette polémique en soulignant l'expérience de certains « garages » français qui fonctionnent très bien : ce sont des scènes ouvertes très demandées par les équipes, des structures légères adaptées au travail des artistes. Il existe à Paris un lieu de 40 000 mètres carrés, le 104, qui va accueillir prochainement 35 projets artistiques répartis sur 18 ateliers avec 45 personnes qui travaillent en permanence. Un comité de 100 lecteurs, composé d'artistes, de professionnels et de grandes institutions, a été constitué afin de sélectionner 70% des projets qui seront retenus. L'appel à projets a reçu 300 propositions d'artistes. Ces lieux permettent à des équipes venues de nul part, et souvent peu écoutées, d'être hébergées et de travailler dans de bonnes conditions.

Le cirque est un art croisé emprunté à l'anthropologie, à la biologie, à la danse, au théâtre, etc. L'école de formation du *Lido* a permis de créer une véritable impulsion et de dynamiser toute une filière. L'espace d'entraînement est un chapiteau dans lequel amateurs et professionnels s'entraînent. Les artistes se rencontrent, s'entraident, se donnent parfois des conseils pour obtenir le statut d'intermittent : ils se regroupent et font ainsi émerger de nouveaux projets. La *Grainerie* est un espace qui n'appartient à personne. Ce mode de fonctionnement a des avantages et des inconvénients. Comment mobiliser des acteurs sans qu'ils manifestent pour autant un sentiment d'appropriation exclusif ? Beaucoup d'équipes ont besoin d'avoir un lieu à eux du matin au soir. Dans le secteur des arts du cirque, les artistes ont besoin d'espaces suffisamment hauts et grands. Cette exigence pose aujourd'hui problème puisqu'à Toulouse et dans ses environs nous n'avons pas beaucoup d'usines à réaménager ou à squatter. « Coconstruction » et « espaces partagés » sont des mots que nous adorons à la *Grainerie*. Cette façon de penser implique au quotidien des partenariats avec le *Lido* mais également avec le *TNT*, le *Théâtre Garonne*, la *Cinémathèque*, la *MJC Croix Daurade*, le *Bijou*, etc.

C. TORRENT :

Je voudrais d'abord souligner la chance qui nous ait donné aujourd'hui puisque c'est la première fois que les Maisons des Jeunes et de la Culture sont invitées spontanément à faire parti entièrement d'un projet. Je remercie par la même occasion l'opportunité qui est donnée par ce nouveau projet de mettre à égale proposition culture et socioculture.

Je travaille depuis 25 ans avec de nombreux artistes qui ont contribué à concrétiser un projet qui lie à la fois pratique artistique de proximité et pratique d'expérimentation

collective. Ces projets sont soutenus par des professionnels, des amateurs, des bénévoles, des associations et des institutions. Ce sont des projets de proximité mais dont l'identité s'inscrit dans la ville entière.

Les MJC s'inscrivent dans des mouvements d'éducation populaire. De ce fait, plutôt que d'employer le mot « socioculturel », j'utiliserais l'appellation « éducation populaire ». Elle fait référence au mouvement d'éducation populaire et à des valeurs qui à l'origine ne séparaient pas culture « savante » et culture « populaire ». Ce projet d'éducation populaire s'exprime à travers des structures de proximité. Les MJC rassemblent des publics très différents dans des lieux localisés à proximité des habitants. Ces structures proposent des pratiques accessibles dès le plus jeune âge et des pratiques d'excellence encadrées par des professionnels et des artistes.

Les médiateurs culturels qui travaillent dans nos structures sont des personnes formées pour établir le lien entre le public, les artistes, les bénévoles et l'ensemble des professionnels qui conduisent ces projets. L'animation envers les publics enfants, adolescents et adultes est un métier complémentaire. L'un ne se substitue pas à l'autre. Les personnes qui travaillent dans les MJC ne sont pas uniquement des animateurs socioculturels. Un encadrement de qualité, mêlant à la fois technicité et convivialité, permet à des projets très intéressants d'émerger. Cette pratique au quotidien brasse les générations entre elles et crée ainsi du lien social par la rencontre entre des publics différents. Un adolescent qui n'a jamais été sensibilisé à l'art aura par exemple beaucoup plus de difficultés à pratiquer spontanément un instrument de musique. Il est donc nécessaire d'organiser des parcours afin de permettre aux populations de se rencontrer, de se connaître et de se reconnaître. Le travail se passe dans la durée, il s'appuie sur de l'expérimentation, de la création, des échecs, des réussites et des montages de projets collectifs. Pratiquer ensemble et se rencontrer permet de faciliter bien des choses : qualité et expérience sont autant de vecteurs qui permettent par la suite d'obtenir de bons résultats. Notre travail consiste également à accompagner la diffusion et la rencontre à travers de l'animation locale (les fêtes de quartiers, etc.). Un travail très important mené avec des artistes et des jeunes a pu par exemple être présenté dans le cadre de la candidature *Toulouse 2013* et de la manifestation *Festa Europa*.

Il est très important de ne pas opposer culture savante et culture populaire, de permettre au contraire la rencontre entre des populations à priori éloignées. La culture doit être accessible à tous les habitants. Bien que nous nous soyons beaucoup battus pour ne pas cloisonner les populations et les lieux. Toulouse a pris beaucoup de retard dans ce domaine. Je ne suis pas favorable à la création de lieux qui isolent les jeunes et les anciens ou encore les quartiers et la culture savante. Pour que des expériences intéressantes puissent avoir lieu, il faut parvenir à faire interagir des groupes d'amateurs issus de milieux sociaux différents. Un exemple me semble très intéressant. Actuellement, quatre groupes de rock répètent à la MJC d'Empalot. Par la pratique de la musique, des jeunes issus de milieux sociaux différents peuvent ainsi se rencontrer régulièrement. Un artiste a réussi à mettre en place un orchestre aux influences rock et traditionnelles qui rassemble des musiciens issus de milieux sociaux différents et qui ont pu se rencontrer grâce à l'existence de tels lieux.

M. POMAR :

Bonsoir, je suis directeur artistique de *Lieu Commun*, créé en juin 2007. La structure qui gère ce lieu existe depuis 2004, c'est une mutuelle d'associations nées dans les années 1990 - *ALaPlage*, *Annexia* et *VolKSystem* -. Elles interviennent dans le domaine de la création contemporaine : l'art contemporain, les musiques nouvelles, l'art vidéo et le cinéma expérimentale. Lorsque nous avons débuté le paysage toulousain était un peu morose dans le milieu de l'art contemporain. Le musée des abattoirs n'existait pas encore, le BBB (centre régional d'initiative pour l'art contemporain) était alors la seule grande structure identifiée. A l'époque, nous avons dès le départ émis le souhait de créer un lieu de diffusion qui intègre également des activités de production. Nous débutions et les moyens n'étaient pas faciles à obtenir. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'être locataire de notre propre lieu localisé dans le quartier Bonnefoy. Cet espace nous permet d'organiser des expositions dans le domaine de l'art contemporain, d'accueillir des concerts de musiques nouvelles, de mettre à disposition des ateliers pour les artistes plasticiens et donc de recevoir des publics pour diverses propositions.

Le jeu de l'ouverture et de la transversalité se fait par la proposition artistique. Les expositions sont travaillées collégalement avec les trois structures. L'idée est d'enrichir le travail autour d'une thématique par la diversité des approches artistiques et des équipes réunis autour du projet. Nous proposons par exemple une exposition, intitulée *Libertalia*, qui propose d'observer l'architecture sous des formes aussi variées (la sculpture, la vidéo, la photographie, etc.). Ce travail de groupe permet de créer ce type de transversalité aussi bien dans les formes, les pratiques et les sujets abordés. L'association *Rotation*, qui organise les *Siestes Electroniques*, fait également parti de *Lieu Commun*. L'association *AVR* propose également des concerts dans divers lieux, dont *Lieu Commun*, avec des musiciens que l'on voit peu souvent et qui tentent d'innover dans leur processus de création. En un an, nous avons pu organiser une trentaine d'évènements. Si les publics parviennent à se croiser, certains cloisonnements persistent selon les genres.

Nous fonctionnons également en partenariat avec d'autres structures existantes.

Un travail est par exemple mené avec le centre culturel *Bellegarde* autour du festival *Emprunte Numérique* dans le domaine des nouvelles technologies. Le numérique est un domaine dans lequel nous travaillons depuis une quinzaine d'années, il nous permet notamment de rattacher certaines pratiques de plasticiens en quête de nouvelles interfaces. Il existe tout un versant de l'art contemporain qui s'abreuve des évolutions scientifiques et qui parfois peut provoquer en retour des évolutions technologiques et scientifiques.

Un espace comme le notre peut également être assimilé à un « laboratoire » car il est également espace de production. Dans le domaine de l'art contemporain, Toulouse est encore très en retard. La situation est encore à l'état de friche. En effet, il n'existe pratiquement aucun espace de travail pour les artistes plasticiens. Depuis que nous avons ouvert le lieu, nous recevons un nombre de demandes d'ateliers considérable. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à faire à ce niveau là pour fixer les artistes à Toulouse, les faire circuler sur le territoire ou tout simplement les faire venir à Toulouse. Nous devons avoir plus de possibilités pour croiser les pratiques, les expériences, les nationalités et les cultures.

Lieu Commun est une mutuelle d'associations qui mutualise les compétences, les réseaux et le matériel de chacun de ses membres. Cette démarche nous enrichit réciproquement car elle rend notre travail plus efficace et elle permet d'élargir les possibilités de réflexion et de regard sur notre travail. Produire de l'art et le diffuser n'est qu'une partie de notre activité, nous réfléchissons également aux moyens d'aller vers les publics, aux nouvelles façons de diffuser et de sortir de son lieu... Un lieu ne doit

pas rester replié sur son espace et doit au contraire occuper l'ensemble du territoire de la ville. Tout cela ne peut se faire qu'à partir d'un travail collectif.

Un représentant de l'*Agit*, une compagnie de théâtre :

Je voulais juste rajouter, par rapport à ce qui a été dit, que cet espace de coconstruction peut se faire également en relation avec les associations. Elles peuvent être des associations d'insertion ou d'assistance aux personnes. Ce travail de mise en relation entre la culture, l'art et les habitants peut s'opérer en dehors des lieux ou des institutions traditionnellement identifiées.

Nous réalisons également ce travail à l'échelle de la région Midi-Pyrénées et dans des territoires ruraux. Nous faisons appel à des associations de spectateurs, des acteurs motivés afin de créer une relation assez directe et sans intermédiaires. Nous travaillons également en collaboration avec les structures existantes. Ces dernières ne sont pas toujours friandes de cette collaboration. Elle est pourtant un moyen pour arriver à être en contact et travailler en relation directe avec un quartier et ses habitants. Pour ce genre d'expérience, il faudrait peut-être créer des postes de médiateurs pour aider les associations à avoir une activité qui soit plus proche des habitants.

N. TREMBLAY, association *Dell'Arte*, Festival *Toucouteurs* :

Je suis en grande partie d'accord sur la nécessité de travailler les complémentarités entre le culturel et le socioculturel. Je pense qu'il est nécessaire de travailler ensemble et d'aller au-delà de la simple mise en place de passerelles entre les équipements culturels et socioculturels. Il faut retravailler le projet des équipements en s'appuyant sur de la coconstruction et en impliquant à la fois les institutions, la ville de Toulouse, les habitants et les acteurs de proximité. Je pense que c'est une grave erreur d'opposer systématiquement la culture et le socioculturel: d'un côté il y a un manque criant d'équipements, de l'autre côté il y a des équipements qui ne sont pas suffisamment utilisés et qui pourraient être davantage partagés. Je pense qu'il y a effectivement un chantier à ouvrir sur la base d'une coconstruction et d'une rencontre entre des acteurs complémentaires.

R. PAULIN, chorégraphe, association *Orchidée* :

Je voudrais réagir sur un problème de terminologie concernant l'excellence artistique. Ce mot est ambiguë et peut poser des problèmes. Je préfère entendre parler « d'exigence artistique ». Le mot excellence renvoie à des problématiques qui sont liées à une politique d'Etat, à des comités d'experts et à une logique DRAC qui posent problèmes. L'excellence artistique implique des choix. Qui est en mesure de décréter l'excellence ?

J'ai beaucoup fréquenté pendant 10 ans le centre culturel des Minimes. C'est une structure privée qui s'est attachée pendant 25 ans à accueillir des équipes qui avaient besoin d'une salle et de moyens pour répéter, produire un spectacle. Elle était en quelque sorte la SPA, la société protectrice des artistes en déshérence. Ce travail, effectué dans un état d'esprit remarquable, a permis à des hommes de réaliser des miracles malgré le peu de moyens dont ils disposaient. L'état d'esprit est une dimension qu'il ne faut pas négliger.

En contre-point, il existe une salle, le *CDC*, censée accompagner le travail des artistes et améliorer leur visibilité. C'est une association de droit privée qui est adossée à la DRAC, à la ville de Toulouse et au Conseil Régional.

Le *CDC* occupe ses propres locaux pour la réalisation d'un certain nombre de projets qu'il porte. Pendant des années, j'ai interpellé le *CDC* pour essayer de travailler dans

cette structure aux heures qui ne sont pas utilisées. Je me suis entendu répondre que c'était une structure de droit privé, et non une salle municipale, qu'elle payait un loyer à la ville de Toulouse, qu'elle avait le soutien de ses tutelles pour mener à bien ses projets et que si je n'étais pas content je n'avais pas à m'adresser à ses tutelles.

Je voulais juste mettre ces deux exemples en parallèle pour montrer à quel point les personnes qui sont en poste, et l'état d'esprit dans lequel elles travaillent, sont déterminants dans la réalisation des projets.

F. DOREMBUS, auteur, compositeur, interprète, formateur au LIDO, membre de la CGT spectacle :

J'œuvre depuis plus de 20 ans dans des structures aussi bien culturelles que socioculturelles et je tiens tout d'abord à rendre hommage à tous les directeurs de ces équipements.

Je souhaiterais m'exprimer à propos des moyens alloués en terme de salaires. Il est indispensable de réviser la politique salariale des artistes si vous voulez que ces derniers continuent leur activité. Les salaires ont très peu évolué depuis 10 ans. Chacun s'arrange pour défendre son intérêt mais il n'existe aucune convention. Les moyens sont faibles. A l'époque, l'intermittence ne nous permettait pas, de manière législative, d'enseigner. De ce fait, il fallait trouver des solutions pour être payé sur des factures qui nous permettaient de comptabiliser des heures. A l'heure actuelle, les heures d'enseignement ne représentent plus qu'une très faible proportion. On ne peut plus vraiment cumuler l'enseignement dans notre statut d'intermittent alors que les salaires, eux, n'ont pas évolué. A l'époque, nous acceptions plus ou moins d'être sous payé parce que ça nous permettait de brûler les heures d'intermittence. L'ASSEDIC devenait finalement notre employeur de substitution. Il est temps d'assainir les quelques règles législatives qui encadrent l'enseignement artistique.

Un représentant de la CGT Spectacle :

Tout le monde rêve d'une société où l'épanouissement des individus serait garanti par la mise à disposition de moyens et par l'accomplissement des obligations civiques. Ce monde idéal doit être également repensé vis-à-vis des lois qui sont en vigueur. Les problèmes rencontrés dans le secteur culturel ou socioculturel et la faiblesse globale des financements font souvent passer l'idéal avant ce qu'il est légalement possible de faire. Beaucoup de choses ont été avancées lors de ces débats mais le cadre juridique actuel rend impossible toute concrétisation. C'est un problème qu'il faudra bien finir par aborder. Comment, par exemple, l'excellence peut-elle intervenir dans les MJC ? Par quel mode et quel tarif peut-on faire venir des professionnels dans ces lieux ? N'a-t-on pas également à nous interroger sur la pédagogie que le professionnel devrait recevoir pour qu'il puisse ensuite transmettre ses compétences ?

Nous sommes tous très contents d'avoir le *Lido* à Toulouse mais cet établissement repose sur quelque chose qu'il ne veut pas être. De la même manière, le développement de *Lieu Commun* est basé sur la pratique de beaucoup d'artistes plasticiens qui ne sont pas salariés et qui vivent dans la misère. Pour organiser des concerts dans ce même lieu, il est nécessaire de changer de casquettes (il faut une licence, etc.). Le croisement n'est pas si facile à réaliser : il ne suffit pas de le vouloir ! Il existe un certain nombre d'obstacles dont il faut tenir compte. S'affranchir de toutes ces règles du jeu, c'est prendre aussi le risque d'une régulation culturelle massive. Cette ligne de mire doit également être prise en compte pour pouvoir bâtir des projets ambitieux.

Un habitant de Toulouse :

L'apprentissage des lieux se fait dès le plus jeune âge. Cette étape est déterminante pour éviter le complexe culturel à l'âge adulte.

Les lieux culturels sont-ils accueillants ? Cette question renvoie aux moyens qui sont mis en œuvre. Le *TNT* et le *Théâtre Garonne* sont des lieux accueillants. D'autres le sont nettement moins à cause de leur situation et de leur emplacement. La qualité des personnes qui travaillent dans ces lieux là, leur ouverture d'esprit vis-à-vis de l'accueil des publics est un paramètre essentiel.

Concernant l'ouverture des lieux culturels, je suis un peu étonné qu'à Toulouse il n'y ait pas de théâtre pour la jeunesse.

F. DARAUT, médiatrice culturelle à la Grainerie :

Je voudrais compléter l'exposé de G. MARTINEZ, qui décrivait l'ouverture de la *Grainerie* aux professionnels, pour revenir sur l'ouverture des lieux auprès des habitants. La création artistique est la partie invisible de l'activité : de la pratique à la recherche, de l'écriture à la mise en scène, de la réflexion à la construction. La logistique technique, administrative et humaine est nécessaire pour garantir ce bon fonctionnement.

Je développe et expérimente depuis 2005 un projet intitulé au départ « culture et découverte ». Ce dernier est né d'un constat partagé par les partenaires sociaux et les acteurs locaux : en terme d'offre de loisirs il n'existait rien pour les jeunes sur le territoire d'Amouroux. Nous avons alors décidé de nous mettre autour de la table et avons mis en place une course d'orientation culturelle, organisée avec le *BBB*, la *MJC Croix Daurade* et l'*Espace Bonnefoy*. L'idée était de constituer un groupe de jeunes, afin de leur faire visiter des lieux, localisés à proximité de leur domicile, qu'ils ne seraient jamais allés voir d'eux-mêmes. Cette expérience collective a donné l'envie de proposer une fois par semaine les mercredis culturels : ce sont des temps de rencontres, organisés avec des compagnies qui diffusent des extraits de leurs spectacles. Une discussion est ensuite engagée avec les artistes. En troisième partie, les artistes mènent un atelier. Ce projet existe depuis trois ans. Il est coconstruit avec les partenaires sociaux et culturels ainsi qu'avec les familles. Son intérêt est de susciter l'envie chez les jeunes, de leur redonner confiance en eux et de leur donner envie par la suite de pratiquer par eux-mêmes des activités culturelles.

Un représentant de l'association Par Haz'Art :

Notre association est spécialisée dans le domaine de la jonglerie. Depuis plusieurs mois nous réfléchissons avec l'école de cirque du *Lido* pour essayer d'ouvrir cet espace à des artistes amateurs afin qu'ils puissent venir rencontrer des professionnels. Nous misons beaucoup d'espoir sur les ateliers de jonglerie libre pour que puissent se rencontrer des jeunes, des étudiants, des lycéens ainsi que des professionnels qui travaillent à la *Grainerie* et des étudiants de l'école de cirque.

Je voulais ensuite revenir sur les terminologies « socioculturelles » et « culturelles » en témoignant de notre expérience acquise lors de l'organisation du festival *Boudu la Jogle*. C'est une manifestation qui existe depuis sept ans et qui rassemble environ 5 000 enfants chaque année. Nous constatons que les jeunes qui étaient présents lors des premières manifestations s'approprient aujourd'hui plus facilement les espaces culturels que ceux qui n'ont jamais été présents à ce type d'évènement.

J'aimerais revenir enfin sur le concept « d'ouverture culturelle ». Par le biais des différentes manifestations que nous organisons, nous constatons effectivement que ce sont souvent les mêmes publics qui reviennent et que la difficulté d'ouvrir les événements à des courants extérieures est un fait bien réel.

H. MEDKOURI de *Samba Résille* :

La thématique d'aujourd'hui est en lien avec l'éducation artistique et la médiation culturelle. Pour traiter de cette question des espaces ouverts, on ne peut pas laisser de côté ces questions de médiation et d'état d'esprit. Il ne suffit pas d'imposer dans le cahier des charges la convivialité et l'ouverture d'un lieu aux habitants pour atteindre les objectifs initialement recherchés. Vous êtes en train de vous poser la question des nouveaux espaces qui pourraient être créés en partant de l'existant et en travaillant sur un certain état d'esprit. L'expérimentation nécessite également la mise en place d'un certain nombre de dispositifs pour lancer le processus et pouvoir ensuite l'évaluer. Ce sont peut-être ces curseurs là qu'il faut définir. Qu'est-ce que l'on entend par « convivialité avec les habitants » ? Concernant notre expérience, il y a des moments où ça se passe bien, d'autres où ça ne se passe pas très bien parce que nous faisons trop de bruit... Les nuisances sonores et les mises aux normes sont des questions d'infrastructure essentielles. La programmation peut également ne pas plaire, il faut s'adapter et être un peu plus souple à ce niveau.

Il est vrai que ces questions ne sont pas simples... Restons alors peut-être un peu plus sur cette idée « d'espace intermédiaire » dans laquelle on se donne le droit de ne pas essayer absolument de faire aboutir les choses mais d'être juste sur le bon chemin. C'est en nous situant tous dans cet état d'esprit que nous parviendrons peut-être à retrouver les fondamentaux de l'éducation populaire

Une étudiante :

Pour moi qui ne suis pas issue du milieu de la culture, un « lieu ouvert » me fait penser aux concerts, aux cafés, à la circulation. Les nuisances sonores sont la principale raison qui explique le manque de salles de concert. Dans les quartiers, il n'y a aucun lieu ouvert aux jeunes : contrairement au centre ville, il n'existe pas d'endroits où les jeunes peuvent sortir avec leurs amis, des lieux pour se donner rendez-vous, pour se rencontrer, etc.. Une fois que le supermarché du coin est fermé il n'y a plus de vie dans les quartiers. Les publics ne circulent pas assez dans la ville, les habitants sont cloisonnés dans les quartiers et quand tout est fermé on n'a plus qu'à rentrer chez soi !

Par ailleurs, je pense qu'un effort est à envisager au niveau des bibliothèques. Les petites bibliothèques sont très sympas mais elles ne sont que des lieux de passages. Une bibliothèque doit également être un lieu de travail. Au niveau des horaires d'ouverture, la médiathèque est le seul lieu où l'on puisse travailler le dimanche. Aujourd'hui, les étudiants sont obligés de travailler pour payer leur loyer. Ils sont alors souvent contraints de ménager avec des horaires qui ne correspondent pas forcément aux heures d'ouverture des bibliothèques.

Une nouvelle habitante de Toulouse :

Toulouse me semble être une ville qui propose beaucoup de choses au niveau de la culture : il y a beaucoup d'animations, de lieux de culture, etc. En revanche, je voulais souligner la difficulté que j'éprouve à trouver l'information. Comment faire pour accéder à cette culture, notamment pour les habitants qui n'ont pas l'habitude de se rendre dans des lieux culturels ?

J. EL AARSH, association Echange Savoir et Mémoire Active:

Un habitant ne peut se sentir concerné par les enjeux d'une ville, son évolution et son histoire que s'il s'approprie l'espace et le champ symbolique de la ville. Si les habitants ne viennent pas dans les lieux culturels c'est parce qu'ils ne se sentent pas concernés. On doit alors se poser la question du pourquoi ? Pourquoi y a-t-il cette rupture ? Est-elle liée au fait que ces populations n'existent pas dans les choix publics ?

Concernant les questions de proximité, la forme de gestion des lieux et les fondements premiers du projet sont bien souvent oubliés. En terme de médiation, ne pourrait-on pas, dès le départ, envisager la question en terme de processus de construction de projets, d'équipements et de formation active ? Cette approche ne permettrait-elle pas davantage de souplesse dans l'ouverture d'un lieu au public ? Afin de désacraliser ces lieux, ne faut-il pas aussi penser à des lieux itinérants, des lieux moins importants dans lesquels ce serait la proposition artistique qui irait vers les publics ?

Au-delà de la médiation, je proposerais une véritable participation de l'habitant. Dans chaque projet il faudrait poser des objectifs et une méthodologie de travail : pour un territoire donné les habitants doivent être intégrés dans la construction même des projets, dans la définition de ses objectifs et voir même dans son organisation. La politique municipale peut être un acteur qui impulse ces dynamiques là. La société civile et les artistes sont les vrais acteurs de proximité.

Une question me vient alors à l'esprit : quel est aujourd'hui le rôle de l'état ? On sait que l'Etat se désengage de tout ce qui n'est pas rentable : il nationalise quand c'est déficitaire, il privatise quand ça marche... Je pose la question à tous les citoyens : comment est-ce que les publics, les acteurs associatifs et artistiques peuvent s'organiser et essayer de défendre autre chose que ce désengagement de l'Etat ? Les préoccupations de l'artiste s'insèrent dans ces problématiques, beaucoup de choses sont réalisées avec peu de moyens... Tout travail mérite salaire et un vrai salaire.

M. POMAR :

Malheureusement, nous sommes effectivement tous complices de cette situation: si nous devons travailler uniquement lorsque nous sommes payés, il n'y aurait plus grand chose à se mettre sous les yeux. La question des emplois, des statuts et des intermittents est fondamentale. Le statut des artistes plasticiens est inexistant. Malheureusement, notre engagement social n'arrive pas à franchir ce cap qui nous conduirait à arrêter de travailler lorsque nous ne sommes pas payés.

S. DE ANGELIS, médiatrice culturelle à *Mix'Art Myrys* :

Depuis le début de ces assises, j'entends beaucoup parler de mutualisation et je trouve que c'est une idée très intéressante. A *Mix'Art Myrys* nous vivons cette mutualisation tous les jours. Il m'a semblé comprendre à propos des MJC et des structures municipales, l'idée que l'on envisagerait peut-être un fonctionnement qui s'appuierait sur des systèmes de mutualisation. Je trouve ce projet très intéressant : une équipe de techniciens qui tourneraient sur plusieurs lieux et qui pourrait accompagner des équipes artistiques. J'espère que nous irons dans ce sens.

Concernant la question des publics, je pense que certaines personnes sont en demande d'une offre culturelle plus spécifique. Les passionnés de musiques expérimentales n'ont pas beaucoup de lieux de concerts à leur disposition. Il serait assez intéressant de pouvoir faire se croiser les choses et qu'il y ait une prise de risque dans la programmation. Elle permettrait justement de toucher des populations qui ont des

attentes vraiment spécifiques dans le domaine de l'art contemporain. C'est en programmant différentes choses et en les faisant se croiser que l'on va pouvoir faire rencontrer les publics et les encourager à sortir plus.

Le président de l'association des Arts de la Rue en Midi-Pyrénées, membre de la CGT spectacle:

Je voudrais intervenir à propos des arts de la rue et des « lieux ouverts ». L'espace public est traditionnellement un lieu ouvert. On s'aperçoit de plus en plus que certains lieux qui sont normalement ouverts, des espaces publics, sont confisqués par certains. Je vais prendre un exemple très simple : en banlieue parisienne il arrive maintenant que, dans certaines manifestations, le coût de la sécurité soit supérieur au plateau artistique ou technique. Avant d'investir massivement les espaces publics je pense qu'il faudrait engager une réflexion sur la confiscation de certains espaces publics.

D'autre part, je tiens à préciser que, dans le monde, il existe des villes où les lieux culturels sont ouverts toute la nuit. Ce n'est pas une aberration ! Dans des banlieues extrêmement pauvres de Sao Paulo, les bibliothèques de chaque quartier restent par exemple ouvertes à ces heures.

N. BELLOUBET :

Merci à vous pour la richesse des propos tenus ce soir. Il y a certains points sur lesquels je ne suis pas encore totalement clair. Il y a, par exemple, une question que je me pose : ne risque-t-on pas de tuer l'émergence et la création si l'on part du principe que tout acteur doit être payé pour son acte artistique ? C'est une question que je ne maîtrise pas encore.

Un représentant de la CGT spectacle :

Ce n'est pas ce que nous avons dit. Certains artistes sont des professionnels : on fait d'ailleurs appel à leur service dans les MJC parce que ce sont des professionnels. En revanche, quand ils interviennent dans la structure en tant que « professionnel », on n'a pas forcément les moyens de les rétribuer pour la fonction qu'ils exercent et pour leurs compétences. La loi ne le permet pas. Un artiste qui vient donner un cours d'art dramatique dans une MJC est toujours, du point de vue personnel, « artiste » mais il ne l'est plus au regard de sa situation professionnelle. Lorsqu'il donne un cours il devient « enseignant ». De ce fait, son contrat de travail ne relève pas d'un CDD dit d'usage mais d'un travail d'enseignant qui dépend du régime général. Autrement dit, cette activité là ne lui permet pas d'ouvrir des droits pour son statut d'artiste.

N. BELLOUBET :

Merci pour ces précisions, nous aurons certainement à rediscuter de ces sujets.

Je retiendrais trois verbes de ce qui a été dit tout au long de la soirée : être, avoir, rêver ou vouloir.

Etre : vous avez insisté sur les valeurs fondatrices, sur ce que nous sommes, sur ce qui nous lie. A. CRAYSSAC a évoqué un certain nombre de valeurs, caractéristiques de la gauche que nous représentons : la question de l'art vecteur de lien social, d'égalité, de justice sociale et d'expression de la citoyenneté. Pour cela, nous devons effectuer des efforts dans certains domaines : l'éducation populaire, la formation des médiateurs et le travail avec les associations en lien avec les habitants. C'est une thématique qui tourne

autour de nos valeurs fondatrices et qui, bien entendu, a des implications très concrètes et très précises.

Avoir : avoir des lieux existants, des lieux partagés et fondés sur la complémentarité. Plusieurs questions ont été soulevées autour des lieux existants.

- Les réunions que nous allons menées dans les différents secteurs de la ville nous permettront de dresser un panorama de l'existant et de faire le point sur les ressources mises à disposition des habitants dans les quartiers. Quels sont les lieux qui manquent ?

- La question des lieux itinérants a également été posée. C'est un point sur lequel nous voulons réfléchir et sur lequel, je l'espère, nous pourrions apporter des solutions. Dans le projet *Toulouse 2013*, nous avons évoqué la question des studios mobiles de création. Par leur caractère itinérant, ces derniers pourraient permettre de répondre à des besoins spécifiques et d'offrir un certain nombre de propositions à des habitants de la ville.

- La question de la confiscation des lieux publics qui se transforment en lieux privatisés.

- La question des lieux partagés fondés sur la complémentarité entre professionnels et amateurs qui contribue à l'émergence de nouvelles équipes.

Ces lieux doivent être également conviviaux vis-à-vis des habitants : cette convivialité peut être perçue sous plusieurs angles :

- une convivialité « positive » : l'ouverture d'une cafétéria, comme celle par exemple du musée *Saint-Raymond*, des repas de quartiers pouvant venir ponctuer un temps fort culturel, etc.
- une convivialité « négative » ou « à rebours » : la question des nuisances sonores des bars est ici posée. Il peut y avoir un appui de la municipalité aux travaux qui sont nécessaires pour accueillir des publics.
- La convivialité implique également une très large ouverture des lieux culturels. L'ouverture des bibliothèques est effectivement largement insuffisante. Nous avons des projets qui dans le cadre de l'opération plan-campus prévoit la création d'une bibliothèque numérique qui serait ouverte tous les jours de la semaine. Dans le dossier *Toulouse 2013* nous avons également imaginé la possibilité de développer un système de garderie pour les enfants en bas âge.

Rêver ou vouloir : Ce sont là les modalités de mise en œuvre de ces ambitions.

- Ouvrir à la culture des lieux tels que les maisons d'arrêts, les hôpitaux ou les mairies. C'est un point sur lequel nous devons progresser.

- Arriver à décloisonner les lieux culturels. La notion de « coconstruction » évoquée par G. MARTINEZ, et pratiquée par nos amis de *Lieu Commun*, est ici très importante. Elle permet à différentes compagnies de travailler sur un projet qu'ils vont porter en commun ou de faire émerger ensemble de nouvelles initiatives. Cette coconstruction implique la mutualisation...

- Parvenir à un meilleur accompagnement des équipes artistiques par la mutualisation des moyens techniques, financiers, administratifs.

- Construire pour cela un dispositif qui soit cohérent et articulé avec les compétences de la Région et du Département.

Cette volonté repose sur des projets partagés, sur des expérimentations, sur une information mieux distribuée, mieux partagée et sur la compréhension de cette mission de service public.